### Calendrier BMX des Yvelines (CDC78):

- Samedi 8 avril : Coupe des Yvelines (1) aux Clayes-sous-Bois
- Samedi 15 avril : Coupe des Yvelines (2) à Montesson
- Samedi 10 juin : Coupe des Yvelines (3) à Saint-Nom-la-Bretèche
- Samedi 24 juin : Championnat des Yvelines à Voisins-le-Bretonneux

# Catégories pour la Coupe des Yvelines :

### Principes retenus:

- On conserve la distinction novices / experts, à partir des U13 (ex-benjamins), afin de ne pas décourager les débutants.
- Les filles n'étant généralement pas suffisamment nombreuses pour avoir des courses spécifiques, on fait courir les filles avec les garçons, avec un décalage d'une catégorie complète (on fait courir les filles U7+U9 avec les garçons U7; les filles U11 avec les garçons U9; les filles U13 avec les garçons U11; les filles U15 avec les garçons U13; les filles 15+ avec les garçons U15)
- Selon leur niveau, les filles roulent en novices ou en experts, avec le décalage d'une catégorie mentionné ci-dessus. Au besoin, on adapte au cas par cas pour les situations particulières des filles (ex : niveau national).
- Afin de rendre plus intéressantes les grandes catégories (15 ans et +), dont les effectifs sont assez variables et les niveaux disparates, on va distinguer :
  - o les novices de 15 ans et +
  - les intermédiaires de 15 ans et + (ceux qui ont notamment au moins 5 ans de BMX, quel que soit leur âge, mais qui n'ont pas le niveau pour rouler avec les experts ; on y retrouvera notamment les pilotes de 30 ans et + qui ont une certaine expérience du BMX mais n'ont pas un niveau de compétition élevé)
  - o les experts de 15 ans et + (regroupement des anciens experts cadets et experts 17+, ce qui permettra d'avoir des effectifs plus intéressants).

## Ce qui donne les catégories suivantes :

01 - Novices Garçons U7 & Filles U7-U9	
02 - Novices Garçons U9 & Filles U11	
03 - Novices Garçons U11 & Filles U13	
04 - Novices Garçons U13 & Filles U15	08 - Experts Garçons U13 & Filles U15
05 - Novices Garçons U15 & Filles 15+	09 - Experts Garçons U15 & Filles 15+
06 - Novices Garçons 15+	10 - Experts Garçons 15+
07 - Intermédiaires Garçons 15+	

Doivent être mis en **catégories « Experts »** les pilotes qui répondent à au moins un des critères suivants :

- Pilotes qui étaient déjà Experts les années précédentes
- Pilotes ayant plus de 5 ans de licence BMX (on ne peut plus les considérer comme novices): sauf exception (ex: novices en BMX issus d'une autre discipline), ce sont ceux dont le NIP commence par 2018 ou moins
- Pilotes sur la LRP
- Pilotes qui ont participé à plusieurs épreuves interrégionales de Challenge France (a fortiori, ceux qui ont disputé le TFBMX / challenge national / championnat de France)
- Pilotes qui ont eu des bons résultats en Coupe IdF ou Championnat IdF (ex : ½ ou finaliste d'au moins une épreuve)
- Pilotes finalistes du Championnat des Yvelines 2022.

- Pilotes dans les 3 premiers du classement général de la Coupe des Yvelines (interclubs 78)
  2022.
- Autres pilotes volontaires

Les pilotes de 15 ans et plus répondant à ces critères sont à affecter, selon leur niveau, soit en Experts soit en Intermédiaires.

De façon générale, les clubs doivent jouer le jeu pour positionner au mieux les pilotes en experts ou intermédiaires, afin d'avoir des catégories homogènes et de ne pas décourager les pilotes novices.

Pour le Championnat des Yvelines, on verra les catégories dans un 2<sup>ème</sup> temps, en fonction des effectifs sur les épreuves de Coupe 78. Il n'y aura pas de distinction novices/intermédiaires/experts et nous essayerons de créer des catégories spécifiques pour les filles.

#### Déclaration des épreuves, engagements :

Les 4 courses ont déjà été déclarées au CIF, par l'intermédiaire de Laurent Philippe.

Pour des raisons pratiques, nous ne passerons pas par Cicleweb pour les engagements, mais par des fichiers Excel analogues à ceux de l'an dernier que je vous fournirai.

Après chaque course, outre les droits d'organisation (75 € + 60 € d'assurance), le club organisateur devra reverser au CIF/FFC les droits d'engagement sur chaque pilote engagé.

Faute d'avoir trouvé un accord entre les 4 clubs pour cette année, les engagements ne comporteront pas de part pour l'organisateur, mais porteront uniquement sur les reversements CIF et FFC. Cela évoluera pour l'année 2024, afin de couvrir une partie des frais d'organisation (droits d'organisation, secours...) en ajoutant une part revenant à l'organisateur sur chaque engagement.

Droits d'engagement 2023, à régler par chaque club, le jour de la course, au club organisateur :

Catégories	Part CIF	Part FFC	Part organisateur	Total
U7 à U13	1,00€	0	0	1,00€
U15 et U17	0,30€	0	0	0,30€
17 et +	0,30€	3,70€	0	4,00€